



Retrouvez nous, à l'adresse : <http://www.mairie-mons.com>

Sommaire



- | | |
|-----|--------------------|
| p2 | Dossier |
| p7 | Infos communales |
| p8 | Urba et travaux |
| p10 | Toulouse Métropole |
| p12 | Infos Elections |
| p14 | Environnement |
| p16 | Vie du village |
| p18 | Associations |
| p20 | Agenda |



Accueil mairie
Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez nous, à l'adresse :
<http://www.mairie-mons.com>

Lundi - Mercredi - Samedi
9h00 à 12h30
Mardi - Jeudi
16h30 à 18h30
Vendredi
14h00 à 18h30

EDITO



A Mons, 14 agents communaux travaillent au quotidien pour le bien vivre ensemble aux côtés de vos élus. Répartis en trois équipes, administrative, école et technique, ils incarnent la réalité du service public auprès des habitants.

L'accroissement de la population, la mise en œuvre de nouveaux projets, la complexité croissante de la réglementation et l'intégration dans la Métropole ont généré une complexité des dossiers et un surcroit de travail. Constatant une situation chronique de surcharge, la municipalité a décidé, dans un souci d'efficacité, une réorganisation progressive des services.

Le processus engagé en 2015, s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui. La définition des postes et l'organigramme des agents communaux ont été revus. Les nouveaux profils de recrutement ont apporté de nouvelles compétences qui ont enrichi tous les services. Un encadrement revisité, avec une vision moins hiérarchisée, une mutualisation des savoirs-faire, une bonne communication et un bon esprit d'équipe, ont permis de favoriser l'implication des agents dans leurs missions afin d'offrir aux citoyens des prestations de qualité sans cesse améliorées.

La qualité du service public est un sujet d'actualité que nous partageons avec toutes les communes de France qui s'interrogent sur leur capacité à maintenir le niveau de service attendu par leurs concitoyens. Depuis 5 ans, les financements sont de plus en plus difficiles à mobiliser et les marges de manœuvre financières réduites. Nous voulons rester optimistes et volontaires. Cela nécessite un travail permanent de vigilance, d'innovation et d'arbitrage pour trouver un équilibre satisfaisant entre nécessité et financement.

Tenant compte de ces contraintes, l'équipe municipale est pleinement investie pour maintenir un service public de qualité sur la commune, pour favoriser le bien vivre ensemble et continuer à mettre en œuvre les projets pour lesquels elle s'est engagée.

Ce Mons infos a pour objectif de vous apporter une meilleure connaissance de ce service municipal de proximité, porté par les élus et réalisé par les agents.

En vous souhaitant bonne lecture,

Véronique Doittau
Maire de Mons

LES SERVICES MUNICIPAUX ,

La mairie est une collectivité territoriale dont la mission est de satisfaire les besoins de la population locale. Ses attributions sont multiples. Nous sommes tous utilisateurs du service public. Les services municipaux s'attachent à accompagner chaque citoyen dans ses démarches et à répondre aux questions administratives et de la vie quotidienne. Si l'accueil administratif se fait en demi-journée du lundi au samedi, **le travail des agents ne se limite pas à ce temps d'accueil**. Certains agents sont présents de 6 h à 19h et remplissent leurs missions de service public, 5,5 jours par semaine, toute l'année.

L'efficacité est une priorité pour les administrés comme pour les services.
Reste alors à bien comprendre le service public pour bien l'utiliser.

QUELLES SONT LES MISSIONS MUNICIPALES ?

Les compétences de la mairie sont définies par le législateur et sont très larges : on parle de compétence générale. C'est pourquoi, on a parfois tendance à penser que la mairie peut régler toutes les questions qui se présentent. Ce n'est pas tout à fait vrai.

Les missions de base de la mairie

Les principales missions obligatoires que la mairie traite sont relatives :

- A la scolarisation des enfants à l'école maternelle et élémentaire
- A l'Etat civil
- A la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique
- A l'urbanisme
- A la voirie
- A la gestion des cimetières

Bien d'autres **missions** sont pourtant exercées à Mons mais sont **facultatives**. En cas de problèmes budgétaires, d'évolution de la société ou de changement de volonté politique, il n'est pas obligatoire de maintenir ces services. Ils ont trait :

- Au service périscolaire donc l'accueil des enfants autour des heures d'école
- Au service de restauration scolaire
- A l'entretien des espaces verts hors aspects sécurité
- A l'organisation de manifestations culturelles
- Au soutien aux associations

En période de baisses budgétaires comme c'est le cas depuis plusieurs années, la mairie de Mons fait tout pour maintenir un service public aussi large et aussi qualitatif que possible.

Il existe aussi quantité de questions pour lesquelles la mairie n'a pas de réponse à fournir : soit que la mairie ne soit plus compétente (exemple : les certificats d'immatriculation des voitures gérés par la préfecture) soit que ses moyens modestes ne lui permettent pas de les gérer (exemple : service d'accueil des enfants pendant les vacances). Dans ces cas, les services font de leur mieux pour vous aiguiller vers le bon interlocuteur.

LE SERVICE PU



A VOTRE ECOUTE !



QUELLES SONT LES VALEURS DU SERVICE PUBLIC ?



Il s'agit principalement :

- **De l'intérêt général** : l'intérêt général prévaut toujours sur l'intérêt particulier. Il permet d'orienter une décision dans l'optique de protéger la notion de bien commun.
- **La continuité du service** : même si cela n'est pas synonyme d'ouverture permanente, la mairie de Mons fonctionne pour rendre service à ses administrés, tout le long de l'année.
- **L'adaptabilité** : lorsque les exigences de l'intérêt général évoluent, le service public doit s'adapter à ces évolutions.
- **La neutralité** : elle justifie des agents qu'ils ne manifestent pas leurs opinions religieuses, politiques, philosophiques ou morales.

- **L'égalité de traitement et d'accès** : elle garantit le libre accès de tous aux services publics sans discrimination. Elle implique la laïcité de l'Etat, l'impartialité des agents publics et l'interdiction de toute discrimination fondée sur les convictions politiques, philosophiques, religieuses, syndicales ou tenant à l'origine sociale, au sexe, à l'état de santé, au handicap ou à l'origine ethnique.

La commune partage ces valeurs avec l'ensemble des autres services publics : l'hôpital, les pompiers, la région, la police, etc.

Ainsi, ces valeurs sont au quotidien sources de contraintes de gestion mais surtout de véritables guides et garantissent à tous un service public de qualité.

MAINTIEN D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ, MALGRÉ DES FINANCES MODESTES.

Comment faire avec un budget de fonctionnement très modeste et la baisse des dotations de l'Etat ?

Depuis 3 ans, un effort considérable est demandé aux collectivités publiques pour résorber le déficit public national. La commune a assumé la baisse de dotations de l'Etat et des subventions par une grande rigueur de gestion et une maîtrise des charges du personnel qui représentent 39.39 % des dépenses communales.

Avec une hausse de la population, les besoins augmentent et les dépenses aussi. Malgré tout, la municipalité s'attache à trouver le bon arbitrage entre le maintien des investissements, le maintien de la qualité des services publics municipaux et le maintien de la fiscalité locale.

Le budget de fonctionnement de la commune de Mons est modeste en comparaison avec celui des communes voisines.



BUDGET COMMUNAL PAR HABITANT
(en € par habitant)

Le Conseil Municipal du 26 février 2019 a élu une nouvelle adjointe aux Finances, Hélène CAMPLO-ROBERT en remplacement de Marie Agnès MORERE, démissionnaire.

Election d'une nouvelle adjointe aux Finances

Pleinement investie dans cette responsabilité depuis 2014, Marie Agnès MORERE a souhaité, pour des raisons personnelles, quitter ce poste tout en restant siéger au Conseil Municipal. Nous comprenons sa décision et nous la remercions pour tout le travail accompli. C'est Hélène CAMPLO ROBERT qui reprend les dossiers. Le passage de relais s'est réalisé en étroite collaboration. La composition des commissions municipales n'a pas été modifiée, Hélène CAMPLO ROBERT garde son poste de vice présidente du CCAS.

Votre service public communal



L'ÉQUIPE TECHNIQUE - ESPACES VERTS

3 agents => 2.8 ETP (Equivalent Temps Plein)

Composée de trois agents, cette équipe se charge des missions suivantes :

- Entretien des espaces verts (tontes, tailles, désherbage, plantations, pose pièges chenilles, ..)
- Réparation et entretien courant des bâtiments (travaux légers de plomberie, électricité)
- Rénovation de bâtiments (travaux de peinture, aménagement de classes, pose et montage de mobilier)
- Préparation technique des évènements communaux
- Soutien aux manifestations associatives
- Distribution de courriers municipaux (Mons info, célébrations, ...)
- Livraisons de matériels

CE QUE L'ON VOIT AU PREMIER COUP D'ŒIL

Mathieu SOULET et Benoît DIDIERLAURENT sont sur le terrain, ils sillonnent les routes de la commune. Leurs journées ne sont

jamais les mêmes et exigent une grande polyvalence.

C'EST VOTÉ

Faute de pouvoir recruter plus de personnes dans l'équipe de manière permanente, un contractuel sera recruté pour la saison estivale.

CE QUE L'ON NE VOIT PAS TOUJOURS

Malgré la pertinence de la gestion de service impulsée par **Nelly DESSARPS**, leur charge de travail augmente (intégration publique de nouveaux lotissements, extension des bâtiments communaux, extension des zones de loisirs, sans oublier les manifestations culturelles et associatives). De mai à septembre, il y a un fort besoin et une grande vitalité culturelle. Ces mois-là, pas facile d'être partout !



L'ÉQUIPE ADMINISTRATION

4 agents => 3.14 ETP (Equivalent Temps Plein)

Composée de 4 agents dont 3 à temps partiels, cette équipe a connu la plus forte restructuration depuis 2015. Les postes ont été redéfinis, des recrutements ont été réalisés et une meilleure transversalité a été trouvée entre les agents.

Marie BAUDOUIN, Sylvie LAFFONT, Jean-Philippe DAUGAS et Nelly DESSARPS assurent les missions administratives :

Marie BAUDOUIN :

- La passation des marchés publics
- Le conseil juridique aux élus
- La gestion de projets (culturels, de services,...)
- Les ressources humaines de la mairie
- Le management des équipes
- La préparation budgétaire...

Sylvie LAFFONT :

- L'accueil et la gestion des demandes des administrés et des associations
- Les relations avec les partenaires de la mairie
- La location des salles de la commune
- L'état civil, les élections
- La gestion du cimetière...

Jean-Philippe DAUGAS :

- La comptabilité, l'informatique
- La gestion des communications cantine
- La gestion de la communication et du site internet
- La préparation budgétaire...

Nelly DESSARPS, qui fait aussi partie de l'équipe technique, se charge de la mission urbanisme. Elle est l'interlocutrice privilégiée de nos partenaires techniques (service instructeur des permis, le Cycle de l'eau, le pôle territorial Est (voirie, prêté) et le SDEHG.

MISSIONS DES 3 EQUIPES



L'ÉQUIPE ÉCOLE

8 agents => 5.47 ETP (Equivalent Temps Plein)

Composée de deux pôles, cette équipe prend soin avec une attention constante, des enfants scolarisés à Mons.

Nadège GAUZENTE, Paula GIL et Karolina MENVILLE sont les 3 ATSEM de la commune. Elles accompagnent chacune une classe de maternelle et participent au projet pédagogique de l'école.

Les autres membres de l'équipe école, **Ana BAILLY AMADOR, Nadia NEMEUR, Michèle ROUSVOAL, Nadine SIBRAC** et **Audrey SUBRA**, assurent pour leur part une mission fondamentale qui concerne tous les bâtiments communaux. C'est grâce à leurs efforts quotidiens que les locaux sont propres et que le temps du midi des écoliers se passe dans de bonnes conditions. **Michèle ROUSVOAL**, la référente de ce temps, en assure le bon déroulement.

CE QUE L'ON NE VOIT PAS TOUJOURS
La mairie ne se résume pas à l'accueil. **Sylvie LAFFONT** et **Jean-Philippe DAUGAS** instruisent et gèrent certains services publics élaborés et mettent en œuvre une partie des projets des élus. De son côté, **Marie BAUDOUIN**, a pour mission de gérer les dossiers aux enjeux complexes et de plus long terme et d'assurer la cohérence entre tous les services.

CE DONT ON N'A PAS TOUJOURS CONSCIENCE
Individuellement, ce que chaque ATSEM préfère, c'est pouvoir aider vos enfants à gagner en autonomie, leur apprendre à vivre ensemble, à aimer l'école. Ce sont des piliers pour vos enfants aux côtés des enseignantes !

CE QUE SEULS LES LÈVE-TÔT SAVENT
Ce pôle fonctionne en horaires décalés pour que la journée des usagers du service public soit agréable. Dès 6h, l'entretien des locaux démarre lorsque les autres services publics ne fonctionnent pas ou peu.

C'EST VOTÉ
L'augmentation de la population induit une charge de travail de plus en plus importante. Plus d'enfants inscrits à la cantine, plus de projets d'urbanisme, plus de demandes d'état civil, plus de projets publics... Les élus de Mons jugent indispensable de préserver la qualité du service administration, ils ont donc décidé d'augmenter le temps de travail de l'équipe de 12 heures par semaine.

C'EST UNE CHANCE
Mons conserve une ATSEM pour chaque classe de maternelle quand la loi en impose seulement une pour la classe de petite section. C'est le choix de vos élus !

C'EST VOTÉ
Les locaux communaux sont en extension, et l'équipe entretien doit se réorganiser. Un nouvel agent viendra bientôt renforcer cette équipe. Il exercera une partie des missions d'entretien et la responsabilité de l'équipe.

Pour un service public

PROCHE et plus EFFICACE, RESPECTABLE et RESPECTÉ.

QUELLES SONT LES

BONNES PRATIQUES

POUR ECHANGER AU MIEUX ?

Il existe des pratiques qui permettent de gagner en satisfaction pour l'administré comme pour l'administration. Elles sont faites de bon sens et de tolérance : entre celui qui demande et celui qui sert, c'est avant tout une relation humaine teintée d'un besoin et d'une compétence.

- **Adopter un ton poli et constructif.** Un ton mesuré évite de devoir d'abord désarmer un problème humain avant de pouvoir en venir à son problème administratif.
- **Les comportements stéréotypés n'ont pas leur place :** machisme, sexism, condescendance bienveillante, racisme et autres... Si la mairie s'astreint à des valeurs de neutralité, d'égalité de traitement et d'accès au service public, rien ne lui impose de subir des agressions verbales et des propos injurieux.
- **Une équité dans le traitement de la demande :** Il est donc inutile de faire prévaloir un statut socio-économique particulier. Pour une même demande, quel que soit le demandeur, le traitement sera le même. La seule différence qui peut être appliquée correspond à des critères précis et publics de tarification des services publics en fonction des ressources des administrés.

ET DEMAIN ?

La mairie de Mons met tout en œuvre pour garantir un service public de qualité. Il s'agit d'un défi quotidien pour répondre au mieux, à tous, dans un contexte financier difficile. Elus comme agents le relèvent quotidiennement.



*La réciprocité des attitudes
préservera la réussite de la
relation
usager/administration*

- **Une demande = un délai de réponse :** la mairie fonctionne sur ce point comme toute entreprise. Lorsqu'une demande est formulée, un délai de réponse et d'instruction raisonnable doit être laissé avant d'envisager une relance. Plus la question est complexe ou rare, plus le délai raisonnable s'allonge.
- **Une demande = un canal :** Nous vous recommandons de ne formuler votre demande qu'une seule fois, elle sera traitée plus vite.
- **S'assurer de bien formuler sa demande :** il est nécessaire de récapituler l'objet précis de sa demande, ses noms, prénoms, adresses et la manière de vous joindre. Plus c'est clair, plus cela va vite. Pour ceux qui le peuvent, l'e-mail est une bonne façon de déposer vite et bien une demande.
- **S'adresser à la bonne administration :** si vous ne savez pas vers qui vous retourner, la mairie sera votre interlocuteur pour vous aider. En revanche, si vous êtes en capacité de faire une recherche rapide sur le site de la mairie ou sur internet pour trouver tout de suite l'interlocuteur compétent, c'est du temps de gagné.

ET VOUS ?

- Quelles sont vos propositions constructives d'amélioration du service public communal de Mons ?
- Seriez-vous prêts à vous investir en tant que bénévole du service public ? en tant qu'assesseur lors d'élections ? Seriez-vous prêts à conduire un pédibus ?
- Seriez-vous prêt à concourir pour les villages fleuris ?
- Seriez-vous prêts à relever d'autres défis ensemble ?

Vos retours sont les bienvenus !
contact@mairie-mons.com
ou par **courrier déposé à la mairie.**

CCAS

les nouvelles du Centre Communal d'Action Sociale

VERIFIONS ET RAFRAICHISSONS NOS CONNAISSANCES DU CODE DE LA ROUTE

L'Association « AGIR abcd », toujours soucieuse de se rendre utile, a mis au point un projet convivial « AGIRROUTE » basé sur des outils pédagogiques simples afin d'aider les personnes titulaires d'un permis de conduire à rafraîchir leurs connaissances du code de la route.

Des membres d'AGIR abcd, bénévoles, ont été formés par la Sécurité Routière pour animer des séances de révisions, de re-mémorisation de la signalisation et d'analyse de situations à l'aide d'outils pédagogiques modernes (projections et DVD de simulations). Cette pédagogie de groupe (20 personnes maximum) permet des échanges et des discussions dans une atmosphère de convivialité.

JOURNÉE DE SENSIBILISATION AU BON USAGE DE LA ROUTE

LUNDI 15 AVRIL 2019
SALLE DES FETES DE MONS

- 2 séquences de 2 heures
- GRATUIT pour tous les Monsois
- Sera ouvert aux extérieurs si le nombre d'inscrits monsois est inférieur à 20 personnes.
Tarif des extérieurs : 10 €



REPAS TRADITIONNEL DU CCAS

Comme chaque année, le CCAS et la Municipalité, ont organisé, samedi 15 décembre, le repas offert à nos aînés de plus de 65 ans. Cette année 105 personnes se sont retrouvées autour d'un bon repas, animé, par trois jeunes musiciens talentueux. Madame le Maire et les membres du CCAS ont partagé ce moment en toute convivialité qui s'est clôturé par une loterie avec de beaux lots. Une fleur a été offerte à la doyenne du village, Madame Boyer.

En France sept millions de personnes ne se connectent jamais à internet, et un tiers des français s'estiment peu ou pas compétents face à un ordinateur. L'absence de connexion est surtout élevée chez les retraités, les non-diplômés et les personnes ayant de faibles revenus.

A Mons le CCAS propose aux personnes en difficultés dans ce domaine, d'assurer un service d'aide pour ces démarches administratives (impôts, CAF, préfecture...). Il suffit de prendre rendez-vous à la mairie avec un conseiller du CCAS.

Hélène Camplo-Robert
Vice présidente du CCAS

ECOLE

Nouvelle équipe d'animation pour L'ALAE !

Depuis le 1er janvier 2019, une nouvelle équipe a pris en charge l'animation et la gestion de l'ALAE !

Le contrat signé par la Mairie avec l'association LEC Grand Sud arrivait à son terme au 31 décembre 2018.

A l'issue de la procédure de renouvellement de la délégation de service public (DSP), c'est l'association LEO LAGRANGE Sud-Ouest, dont l'offre a été jugée la plus pertinente tant sur la démarche pédagogique proposée que sur l'organisation quotidienne du service périscolaire, qui a été retenue.



LEO LAGRANGE est ainsi chargé de l'animation et de la gestion de l'ALAE jusqu'au 31 juillet 2022.

Sylvie COMPIN,
Adjointe déléguée à la vie scolaire, petite enfance et au personnel communal

Nous accueillons donc avec plaisir cette nouvelle équipe et nous souhaitons la bienvenue à Florian COULON, directeur de l'ALAE, Chantal ANDRE, son adjointe, ainsi qu'à tous les animateurs chargés d'encastrer les activités des enfants : Nolwenn BAHUAUD, Margaux CALMET, Anthony CARLES, Damien CONDEROLLES-LESTRA-MAU, Julie DAMIANI, Karolina MENVILLE, Luca METCHE, Alexe PACAUD, Emeline SCAIL-QUIN.

Cette équipe est complétée par trois agents communaux : Nadège GAUZENTE, Paula GIL et Michèle ROUSVOAL, mises à disposition de l'ALAE pour une partie de leur temps de travail hebdomadaire.

COEUR DE VILLAGE

LES DERNIÈRES ÉTUDES AVANT TRAVAUX

C'est l'Agence toulousaine TORRES-BORREDON « Pour une ville aimable », associée au bureau de géomètres XMGE, qui a remporté le marché public lancé en janvier dernier en partenariat avec Toulouse Métropole.

■ La mission confiée à cette agence se décompose en 3 phases :

- Un diagnostic territorial et la fiabilisation du préprogramme du projet établi suite aux ateliers consultatifs avec des Monsois ;
- L'élaboration d'un plan de composition urbain et paysager ;
- Le phasage opérationnel et la programmation financière pour chacun des éléments du programme qui seront retenus.

Cette mission sera suivie par un comité de pilotage comprenant Toulouse métropole, le CAUE31, le SDEHG et la commune et donnera lieu à de nouveaux échanges avec l'atelier consultatif qui avait été mis en place et que vous pouvez rejoindre*. Une réunion publique sera organisée au stade de l'élaboration du plan de composition afin de partager avec vous le détail de ce projet.

■ Maître d'ouvrage : Toulouse Métropole

■ Maître d'œuvre :
Agence TORRES-BORREDON PUVA / mandataire du groupement / urbaniste, architecte, paysagiste
XMGE / Co-traitant / bureau d'études VRD
ECO BET / Co-traitant / économiste de la construction.

■ Le coût de la mission : Toulouse Métropole : 34 788 € TTC

■ Durée de la mission : Mars à juin 2019

*ATELIER CONSULTATIF
cdvmonsjeparticipe@gmail.com

L'ESPACE MONAC

LE BÂTIMENT SORT DE TERRE

Le nouvel espace associatif prend peu à peu forme sur la zone de loisirs.



Mise en place des réservations et réalisation de la dalle – Février 2019

■ Coût prévisionnel de l'opération :
bâtiment (1 900 € HT du m²) et aménagement extérieur / 313 000 € TTC

■ Plan de financement :
Conseil Départemental Haute-Garonne : 52 955 € /
FCTVA : 42 800 € / Commune : 217 245 €

Après la réalisation des fondations et de la dalle en février, le chantier se poursuit par la construction de l'enveloppe du bâtiment (charpente, ossature et bardage bois). Si la météorologie est clémente, celui-ci devrait être mis « hors eau » et « hors air » d'ici le mois de mai.

Les travaux de second œuvre seront alors engagés pour une livraison du bâtiment avant l'été.

■ Les entreprises

ARCHITECTES / VALADAS & LAVERNY / Toulouse
MISSION SPS / VALADAS / Toulouse
MISSIONS Handicap, Solidité, Electricité / SOCO-TEC
TRAVAUX / VRD gros œuvre et Menuiserie bois / LOPES PAULO / Lherm - Menuiserie extérieure / DELEVOYE OMBREBAIE / Portet sur Garonne
- Plaquierie Isolation / PAGES / Villefranche de Lauragais - Carrelage faïence / KOLESNIKOV / Toulouse - Peinture / AGR / Fronton - Plomberie sanitaire / MARCHAND / Toulouse - Electricité CVC / EEGI PRUNET / Auterive.

RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le diagnostic, commandité au SDHEG et finalisé en novembre 2018, a permis d'estimer le montant des travaux de rénovation de l'éclairage public communal à 660 000 € dont 173 000 € à la charge de la commune.

Malgré la prise en charge très significative du SDEHG, partenaire que nous remercions pour son soutien, l'effort financier reste important pour notre commune.

Une programmation pluriannuelle de travaux a été mise en place, sur proposition du comité consultatif extramunicipal « énergie », avec l'objectif d'une baisse progressive de notre consommation d'énergie grâce notamment à l'installation de LED. Nous avons choisi de prioriser les interventions les plus « rentables », celles qui permettront à la commune d'économiser de l'argent et de lancer, dans un second temps, les opérations les plus lourdes nécessitant une reprise des réseaux souterrains.

Les deux premières tranches de travaux sont prévues au 1er et 2nd semestres 2019. Elles porteront sur l'éclairage public de plusieurs secteurs d'habitat (avenue des Tilleuls, avenue des Acacias, rue des Genêts) et des routes structurantes du village (RD50, RD57...).

QUARTIER PEYRAL

LA RECEPTION DES TRAVAUX EST PREVUE FIN MAI

La réfection de la voirie (par ½ chaussée) a été réalisée en grande partie. La portion restante sera réalisée après le raccordement électrique du poste de refoulement des eaux usées installé en bas du quartier PEYRAL, chemin du Roussel.

Le cycle de l'eau de Toulouse métropole, maître d'ouvrage de ces travaux, annonce que l'étude de ce raccordement par le SDEHG est en cours de finalisation et sera transmise à ENEDIS pour validation.

L'ordre d'exécution sera donné à l'entreprise CITEL pour la réalisation des travaux. La réception des travaux est prévue pour fin mai.

Le coût de la mission :
Toulouse métropole : 550 000 € TTC

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à
l'environnement et à la communication

LES OPÉRATIONS 2019

En complément de l'extinction lumineuse mise en place depuis 2016, la commune a engagé un programme de rénovation de l'éclairage public communal.

- Maître d'ouvrage :** SDEHG, Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne
- Maître d'œuvre :** Fournié Grospraud Réseaux / Bourg Saint-Bernard
- Coût prévisionnel des opérations :**
130 000 € / SDEHG 80 % - Commune 20 %
soit 32 000 €.
- Nombre de points lumineux traités :**
120 sur 540
- Economie :**
Baisse de la consommation d'électricité de 43000 kWh par an
Réduction de la facture énergétique de plus de 6000 € par an.

-25%

Evolution de la consommation de l'éclairage public entre 2014 et 2018.

Eric COLOMB,
Adjoint délégué à l'urbanisme

LA FIBRE EST ARRIVÉE !

LA FIBRE OPTIQUE se déploie sur la commune depuis décembre dernier.

- Les travaux sont assurés par la société SFR qui intervient en tant que constructeur de réseau de Fibre jusqu'au logement. SFR est chargé de construire un réseau mutualisé, ouvert aux autres opérateurs.
- Les premières habitations éligibles ont déjà pu être raccordées.
- Dans un premier temps, ce sont les logements dont le raccord est en souterrain qui vont être concernés. Les logements raccordés en aérien seront progressivement traités d'ici 2020.
- Pour connaître l'éligibilité de votre habitation, il vous faut consulter sur le site de votre opérateur, et si vous êtes intéressés vous serez invités à vous inscrire.

PLUI-H / RLPI

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat / Règlement Local de Publicité intercommunal

Les nouveaux documents intercommunaux en phase d'approbation

Après les enquêtes publiques réalisées l'an passé, et la prise en compte de l'ensemble des remarques qui ont été formulées par les communes, les Personnes Publiques Associées, les habitants et la commission d'enquête publique sur les dossiers arrêtés, l'heure est venue de l'approbation de ces documents intercommunaux.

Comme ses partenaires, la commune de Mons a émis, par délibération, un avis favorable à ces documents. Ils posent le nouveau cadre réglementaire en matière d'urbanisme, d'habitat et de publicité qui s'appliquera très rapidement sur les 37 communes de Toulouse Métropole puisque le conseil communautaire de la Métropole approuvera ces documents en avril 2019.

Cette étape est importante car elle traduit la volonté d'inscrire plus fortement le développement de nos communes dans un projet territorial commun, co-construit, en partageant nos forces et valorisant nos spécificités.

Monsois, certes nous le sommes et le resterons car nous sommes attachés à cette commune, à ses acteurs, à ses dynamiques, à ce territoire... mais nous sommes aussi Métropolitains, construisant chaque jour un peu plus, un nouvel horizon et un destin commun et plus solidaire.

POUR UN ESPACE URBAIN PLUS CONVIVIAL



En partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), la commune a fait le choix d'installer un radar pédagogique sur l'avenue des Pyrénées, l'entrée de Mons la plus utilisée.



Cet équipement de prévention, implanté en bordure de chaussée, informe les conducteurs de leur vitesse, sans les sanctionner, et affiche un message d'alerte si la vitesse est supérieure à celle autorisée. Il enregistre les vitesses des véhicules dans les deux sens de circulation ce qui permettra à la commune d'établir des statistiques et d'analyser l'évolution des comportements et habitudes de conduite des automobilistes.

Au-delà de la seule avenue des Pyrénées, l'installation de cet équipement permet de rappeler à chacun qu'il entre et circule dans un espace urbain partagé. Elle a pour objectif d'inciter les conducteurs à adapter leur vitesse à cet environnement afin de sécuriser les déplacements des différents usagers sur l'ensemble du village (piétons, cyclistes, 2 roues, enfants).

C'est en adoptant de nouveaux comportements que nous trouverons un nouvel équilibre entre l'accessibilité de l'espace urbain et l'amélioration de la qualité de notre cadre de vie.

Maître d'ouvrage :

SDEHG, Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne

Coût de l'opération :

SDEHG : 1500 €
Commune : 1500 €

Eric COLOMB,
Adjoint délégué à l'urbanisme

CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGÉ

La Commune a adhéré à un service mutualisé « Conseil en Energie Partagé (CEP) », proposé par Toulouse Métropole.

Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)

Suite à un groupe de travail dans le cadre du Club 21 sur la rénovation énergétique du bâtiment, Toulouse Métropole s'est donnée pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer la consommation énergétique et de développer les énergies renouvelables et de récupérations (EnRRs) sur son territoire.

Le conseil métropolitain de Toulouse Métropole a délibéré favorablement pour la création d'une mission de conseil en énergie partagé, proposée aux communes volontaires pour un tarif d'adhésion de 0,56 €/habitant/an la première année et 0,6 €/habitant/an les années suivantes.

Ce service permet de bénéficier de l'appui d'un technicien dont les missions sont :

- Le suivi et l'optimisation des consommations d'énergie et d'eau des communes
- La réalisation de diagnostic du patrimoine
- Le développement des énergies renouvelables et de récupérations
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'actions

Ainsi, pour notre commune, le montant de l'adhésion annuelle est de 979 € la première année (2019) et de 1 061 € la deuxième et la troisième année (2020 et 2021).

CE DISPOSITIF
EST ACCOMPAGNÉ
FINANCIÈREMENT
PAR L'ADEME
À HAUTEUR DE
60 %.



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à
l'environnement et à la communication

GESTION DE L'EAU

Grâce à la Métropole, dès 2020, notre eau du robinet sera la moins chère de France

En 2020, 100 % des habitants de Toulouse Métropole vont bénéficier d'une baisse importante du prix de l'eau et de l'assainissement. Cette bonne nouvelle illustre l'utilité de la Métropole pour les communes qui, seules, n'auraient pas pu obtenir un tel résultat.

À l'heure où le pouvoir d'achat est menacé, la baisse du prix de l'eau et de l'assainissement est une bonne nouvelle pour tous les habitants des communes de Toulouse Métropole. Elle s'explique par la négociation qui a été menée à l'échelle métropolitaine et la mise en concurrence de tous les modes de gestion, régie publique incluse.

Conjuguée à l'importance du marché que représentent les 37 communes de Toulouse Métropole, cette double-concurrence inédite ayant pesé sur les entreprises a permis d'obtenir les tarifs les plus bas de France, pour l'eau (déléguée à Véolia) comme pour l'assainissement (délégué à Suez) et de faire chuter le prix du mètre cube à 2,91 € TTC (valeur 2020, facture base 120 m³).

Les élus de Toulouse Métropole ont largement voté en faveur de ce dispositif, le 13 décembre dernier. Notons qu'ils avaient adopté le principe, dès juin 2017, d'un tarif unique entre Toulouse et les 36 autres communes de la Métropole. La ville-centre dispose, c'est inédit, d'un service des eaux sans dette. En acceptant malgré sa situation singulière un prix unique pour les 37 communes, mutualisant sa bonne gestion, en quelque sorte, c'est Toulouse qui permet d'assurer une telle baisse pour 100 % des habitants de la Métropole.

Le tarif de l'eau... au plus bas !

Pour les habitants de notre commune de Mons, cette révision représente une baisse de 16,9 %, soit une économie de 70,82 € par an pour une consommation de 120 m³ (en moyenne pour un foyer de 4 personnes). Le nouveau tarif sera applicable au 1^{er} janvier 2020. Les entreprises ne pourront pas l'augmenter à leur guise : c'est une formule mathématique, fixée dès le départ dans le contrat (la même que si la régie publique avait été retenue), qui permettra de fixer les revalorisations annuelles.



Plus de qualité et plus de contrôle citoyen

Par ailleurs, les exigences sanitaires, environnementales et patrimoniales sont rehaussées (amélioration du niveau de traitement par la mise en œuvre de procédés de nouvelle génération, à base de charbons actifs et doublement du rythme de renouvellement des canalisations), pour davantage de qualité. L'eau de notre commune de Mons proviendra toujours de la Montagne noire. Il n'y a pas de changement. Enfin, grande nouveauté : parallèlement au contrôle permanent par la collectivité, lui-même renforcé, les associations et la société civile pourront siéger dans les entreprises de distribution de l'eau et d'assainissement (égouts). Pour une transparence claire comme notre eau !

Plus d'infos :
toulouse-metropole.fr

toulouse
métropole

en grand !

CE QU'IL FAUT SAVOIR A PROPOS

DE LA REFORME ELECTORALE

Le 1er janvier 2019, une réforme des élections est entrée en vigueur. Une simplification de la gestion des listes électoralas, maintenant gérée en partie par l'INSEE au travers d'un répertoire unique, permet de prendre en compte la mobilité des administrés plus facilement.

Chaque électeur aura désormais un identifiant national, inscrit sur sa carte électorale. Aussi, la Mairie adressera à chacun une nouvelle carte d'électeur avant le prochain scrutin, les **élections Européennes**, qui se dérouleront le **dimanche 26 mai 2019**.

Avec cette nouvelle réforme, les conditions d'inscription sont élargies, notamment pour les jeunes de moins de 26 ans qui pourront rester inscrits sur la liste électorale de la commune où résident leurs parents.



CE QU'IL FAUT SAVOIR A PROPOS

DES ELECTIONS EUROPÉENNES : 26 MAI 2019



Informations : www.elections-europeennes-2019.eu
(site français)

Exprimer sa voix au prochain scrutin, c'est choisir l'Europe que l'on veut. Les élections européennes offrent l'occasion aux citoyens des 27 pays membres de désigner directement les 705 députés, dont 79 français, qui agiront en leur nom pendant 5 ans. En votant, chaque citoyen agit de manière concrète sur l'orientation qu'il souhaite donner à l'Union européenne.

Que font les eurodéputés ?

Ils votent les textes législatifs au Parlement européen, adoptent le budget annuel avec le Conseil de l'UE. Ils exercent aussi un contrôle politique sur les autres institutions européennes, notamment sur la Commission européenne qu'ils peuvent contraindre à la démission. De plus, ils examinent les pétitions déposées par les citoyens européens.

CE QU'IL FAUT SAVOIR A PROPOS

APPEL A SCRUTATEURS ET ASSESSEURS POUR LES ELECTIONS EUROPÉENNES

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS !

La commune compte deux bureaux de vote. Pour le bon déroulement des opérations électoralas, la commune a besoin de votre participation.



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Faites-vous connaître auprès de **Sylvie LAFFONT**, au **05 61 83 63 66** contact@mairie-mons.com en laissant vos coordonnées pour être recontacté.

L'organisation d'élections mobilise de nombreux bénévoles, parmi lesquels les scrutateurs et les assesseurs.

L'assesseur est chargé de veiller au bon déroulement des opérations de vote par la vérification, à la table de vote, de l'identité des électeurs et par la gestion des listes d'émargement.

Le scrutateur participe au dépouillement des enveloppes et bulletins figurant dans les urnes.

Les assesseurs et scrutateurs doivent être âgés d'au moins 18 ans, être inscrits sur la liste électorale de la ville et être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne.

MONS fête l'EUROPE!



★ **lundi 6 au
Vendredi 10 mai**

Repas Européen à la cantine scolaire

★ **Samedi 11 mai**



16h Lecture de contes

Découverte des contes, traditions, fêtes dans les villes Européennes à travers la lecture

18h Cinéma sur grand écran

l'Auberge Espagnole Un film de Cédric Klapisch

« Xavier, un étudiant de vingt-cinq ans parti s'installer à Barcelone, via Erasmus, pour apprendre l'espagnol. Sur place, il sera obligé de partager un appartement avec six autres personnes, toutes issues d'un pays européen différent... »



20h Allocution du Président de la Maison de l'Europe

20h30 Repas « Auberge Espagnole »

Chacun amène une spécialité culinaire Européenne de son choix pour un repas partagé en toute convivialité

Tout l'après-midi

• Exposition : L'Europe en dessins

Les drapeaux, les monuments, l'école dans les pays d'Europe...

Par les enfants de l'école de Mons

• Présentation du Livre de recettes :

Tour d'Europe de la Pâtisserie

Par les enfants inscrits au NAP proposé par l'ALAE de l'école de Mons

• Exposition : L'Union Européenne, Pourquoi ?

Comment ?

Par La Maison de l'Europe



**MAISON DE
l'Europe**
Europe direct
TOULOUSE OCCITANIE

Venez
nombreux !

Loi Labbé : votre jardin sans pesticides*



Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques* évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques* pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques* sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

Des solutions alternatives existent !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol - cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels - utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs - favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bioagresseurs - en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !

Les alternatives non-chimiques et les produits de biocontrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. Vous pouvez utiliser des produits de biocontrôle adaptés, au bon moment selon le stade de développement du bioagresseur et les conditions climatiques.

L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides sont disponibles sur le site www.jardiner-autrement.fr

Rapportez vos pesticides !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. Renseignez-vous auprès de votre commune pour trouver la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire.

Trouvez la déchetterie la plus proche ou un point de collecte temporaire sur le site : www.ecodds.com

* Les pesticides chimiques, aussi appelés produits phytopharmaceutiques, servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces... Les pesticides de biocontrôle, à faible risque ou utilisables en agriculture biologique restent autorisés.



CONFÉRENCE SUR LA POLLUTION LUMINEUSE



Le 16 février nous avons eu le plaisir d'accueillir le Quai des Savoirs pour un ciné-débat sur le thème de la pollution lumineuse.

Cette conférence était animée par **Philippe Deverchère**, expert en mesure, simulation et cartographie de la pollution lumineuse, et responsable technique de la société DarkSkyLab.

Passionné par son sujet, Philippe Deverchère a sensibilisé le public, composé d'une cinquantaine de personnes, aux impacts négatifs de la pollution lumineuse sur l'être humain (travail de nuit par exemple), sur certaines espèces animales (changement des relations proie/prédateurs principalement pour les insectes, les oiseaux ...) et aussi sur l'aspect économique.





L'autocollant Stop Pub, disponible dans ce Mons Infos et en mairie de Mons

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent « inondées » de prospectus, de publicités, ou de journaux d'annonces. Les études menées sur le territoire montrent que ces imprimés non sollicités correspondent en moyenne à 20 kg/hab./an de déchets papier.

Le Stop Pub, un geste simple pour réduire le poids de sa poubelle

Pour ceux qui ne sont pas intéressés par les imprimés non sollicités et qui désirent ne plus les recevoir, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Il permet aux habitants d'afficher sur leur boîte aux lettres leur souhait de ne plus recevoir de publicités non adressées tout en continuant à recevoir la presse des collectivités.

Programme local de réduction des déchets de Toulouse Métropole

Dans le cadre de son nouveau plan d'actions en faveur de la réduction de la production de déchets sur son territoire, Toulouse Métropole met à disposition des habitants un autocollant Stop Pub. L'objectif est que d'ici 2024, 44% des boîtes aux lettres de la métropole soient équipées d'un Stop Pub (fourni par Toulouse Métropole, par un autre organisme ou même fait à la main).

MONS / COMMUNE PILOTE

La commune de Mons souhaite participer à cet objectif, en proposant l'autocollant de Toulouse Métropole dans son journal communal.

Une première enquête réalisée début mars indique que la mention « Non à la pub » est **inscrite sur 31% des boîtes aux lettres des monsois**. Une nouvelle enquête sera réalisée après la diffusion du journal pour mesurer l'évolution du taux d'équipement des boîtes aux lettres.

Nous avons pu constater les impacts sur notre planète et aussi évaluer la situation de notre commune. M. Deverchère nous a notamment présenté les différents types de lampadaires avec leurs points forts et points faibles. **Il s'avère que Mons évolue dans le bon sens mais il y a encore des possibilités d'amélioration...**

Cette soirée a été très intéressante et il y a eu beaucoup de questions à la fin du débat. Parallèlement, un atelier sur le thème de la photosynthèse réunissait une dizaine d'enfants, bien représentés par les « Petits bidouilleurs » du Foyer Rural.

Astuce

Si vous souhaitez continuer à connaître les promotions de vos magasins préférés, il existe des applications mobiles qui vous permettent de sélectionner les enseignes et recevoir les catalogues en version numérique !



Nous vous invitons à coller cet autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres



A COLLER ICI



« Cet autocollant a été apposé par des séniors volontaires.

Un grand merci pour leur aide ! »

Anne FERRAND,
Adjointe déléguée au cadre de vie, à l'environnement et à la communication



Cet atelier était animé par l'**association Dire** dont le but est de sensibiliser à l'environnement et aux sciences de la vie. L'animatrice était passionnante et les enfants ravis !

Nous avons beaucoup de chance de pouvoir bénéficier de ce type de manifestations et nous remercions encore le Quai des savoirs et Toulouse Métropole de les déployer sur notre commune.

Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale



l'actualité du marché !

Le marché a passé son 2ème hiver avec ses aléas climatiques et la clientèle est plus nombreuse et toujours fidèle !

Vu que les légumes deviennent rares à cette saison, les maraîchers font une pause jusqu'à mi-avril. Cela va leur permettre de préparer la nouvelle saison et d'installer 2 nouvelles serres pour proposer de nouveaux produits à moyen terme.

Pendant cette période, **Les Saveurs du Terroir** prennent la relève pour nous approvisionner en légumes, en plus des fruits.

Nous apprécions beaucoup cette bonne entente !

UNE ÉPICERIE AMBULANTE



Pourquoi ce nom ? Parce qu'elles vendent leurs produits en vrac ! C'est économique, on choisit la quantité et surtout c'est sans emballage inutile !

Anne-Laure et Julie sont sensibles au bien-manger ainsi qu'aux liens étroits avec les producteurs et les consommateurs.

Les produits :

Farines diverses - Pâtes diverses - Quinoa - Couscous - Boulgour - Riz - Kasha - Lentilles - Haricots - Pois - Graines - Flocons d'avoine - Biscuits secs - Fruits secs - Gingembre confit - Cafés - Thés, tisanes, rooibos - Sucres - Müesli - Sels, Poivre Levure maltée - Huile d'olive - Vinaigre de cidre - Caramel au beurre salé - Pâte à tartiner-spiruline

2 nouveaux stands !



POUR ÉLARGIR L'OFFRE!

Présents 1x par mois.



CONSERVES DE PRODUITS FERMIERS !

Cette jeune entreprise artisanale est tenue par des passionnés de cuisine. Leur démarche est de valoriser le travail de **producteurs fermiers locaux**, majoritairement sur deux produits emblématiques du sud-ouest :

le canard gras et le porc noir gascon. Ils souhaitent défendre **une agriculture paysanne à dimension humaine.**

La «**conserve**» (boîtes métalliques, mais aussi bocaux en verre ou encore sacs sous-vide) permet de **mettre en valeur leurs bons produits tout en les préservant**

PLANNING PRÉVISIONNEL DE PRÉSENCE AU MARCHÉ DE MONS

12/04	19/04	26/04	3/05	10/05	17/05	24/05
Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger	Boulanger
	Maraîcher	Maraîcher	Maraîcher	Maraîcher	Maraîcher	Maraîcher
Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons	Poisson Salaisons
Fruits & Légumes	Fruits	Fruits	Fruits	Fruits	Fruits	Fruits
Guido- Fromager	Claire - Fromagère	Guido- Fromager	Claire - Fromagère	Guido- Fromager	Claire - Fromagère	Guido- Fromager
Apiculteur	Olivier-vigneron	Apiculteur	Olivier-vigneron	Apiculteur	Olivier-vigneron	Apiculteur
Les Vraqueuses			Les conserves Garrisso	Les Vraqueuses		Artisans du Monde

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction de la disponibilité des vendeurs

Tous les vendredis !

16h à 19h30

La page Facebook change de nom
« marché Mons Haute Garonne »

« Quelqu'un de bien » nous a quitté

François CERÈDE est décédé au service de soins intensifs de Rangueil le 6 janvier, au bout de 2 mois de combat contre la maladie. Âgé de 65 ans, il était marié, père de 2 enfants et grand père de 2 petits fils adorés. La rapidité de son départ a laissé sa famille, ses nombreux amis et proches sous le choc.

Ancien président, vice-président, trésorier du Foyer Rural, il était bien connu dans le village de Mons pour son implication de bénévole. Homme d'action, il a permis la réalisation de nombreux projets associatifs: initiateur des sorties montagne, co-créateur du club ados, organisateur de la course pédestre de Mons, des feux de la saint Jean, des repas moules frites du vide greniers... Il est des hommes qui laissent une trace par leurs actes.

Il laisse derrière lui le souvenir d'un homme souriant, toujours prêt à donner de son temps et de son énergie pour le bien de tous et très impliqué dans la réussite des projets qu'il menait.

Nous sommes nombreux à avoir perdu un compagnon de route avec qui nous avons partagé des bons moments dans le cadre de manifestations communales. Sa disparition, si tôt dans la vie, nous choque et nous peine. Nous adressons notre sincère amitié à sa famille, à ses proches et à ceux qui ont partagé avec lui des bouts de vie.

Le Foyer Rural



« L'association des « Amis de la Tuilerie » en deuil



Christian BOISNEAU, notre Ami, notre Président nous a quitté brutalement le 31 janvier. Son implication très active, son dynamisme, son empathie, et sa bonne humeur faisaient de lui un homme de terrain, aimé de tous.

Disparu trop tôt, il n'a pas eu le temps de réaliser tous les projets dont il rêvait pour ses adhérents. Christian était généreux, gentil, et dévoué. Toujours plein de bonnes intentions, par les lotos et autres manifestations il rassemblait autour de lui une équipe toujours prête à l'aider et à l'encourager.

Nous sommes profondément affectés, ainsi que les personnes qui le connaissaient et avons une pensée émue pour son épouse, ses enfants et petits-enfants, qui peuvent compter sur notre affection et notre amitié. Christian tu nous manques, on ne pourra jamais t'oublier.

Pour l'Association des Amis de la Tuilerie
Le Bureau

TRIBUNE DES ÉLUS D'OPPOSITION

Après le départ du 1er adjoint en début de mandat, nous avons appris la démission de l'adjointe aux finances, qui reste toutefois membre du CM ?

Le local de Monac connaît un nouvel épisode financier. La majorité du Conseil Municipal a voté une augmentation de 91 000€ portant le coût de l'opération à 313 000 € ! Un local de stockage, une salle de réunion d'un peu plus de 40 m², sanitaires et kitchenette,

voilà un cout au m² bien supérieur à une habitation haut de gamme quoi qu'en dise l'adjoint à l'urbanisme, porteur du projet, et qui n'a pas trop le sens des économies, il s'agit tout de même des deniers des Monsois. Nous avons voté contre cette augmentation.

L'aménagement de l'Avenue des Pyrénées à l'entrée du village ne semble plus être une priorité de la Municipalité. Le fait qu'aucun des élus ne résident

sur cette zone en est peut-être la raison ! Cela retarde d'autant le raccordement à la fibre des riverains et leur colère justifiée.

Collecte des déchets et transport vont changer avant l'été, nous restons vigilants sur ces modifications qui rythment notre quotidien.

A. DEVIGNOT – J-L CHAVOILLON –
JC LAFFONT

Le système de tintement des cloches de notre église!

Le système de tintement des cloches de notre église a été détérioré par la foudre qui s'est abattue sur son coffret électrique courant septembre 2018.

La remise en état de l'ensemble du système campanaire a été réalisée, consistant en :

- Remplacement de la centrale de commande des cloches et mise en place d'un coffret de sécurité et d'un système de protection parafoudre.
- Remplacement du moteur de tintement de la cloche N°2 et de son marteau.

Coût de l'opération : 4 400 € TTC



Rappel de la programmation des cloches :

Sonneries : toutes les heures et toutes les ½ heures de 7H à 22H avec répétition des heures

Angelus : 3x3 coups à 7H05, 12H05 et 19H05



ASSO

A ne pas manquer ! CONFÉRENCE A MONS

« Abeilles & Cie : un peuple en sursis ? »

« Alors que l'abeille domestique a bonne presse auprès du public, ses cousines sauvages se font beaucoup plus silencieuses malgré leur rôle essentiel dans la Nature. Partons à leur rencontre pour mieux les connaître, comprendre leur écologie en lien avec l'évolution de nos paysages de la ville à la campagne mais aussi pour mieux les accueillir dans nos jardins et espaces verts. »



VENDREDI
17 MAI
19h
Salle du conseil
municipal

Entrée libre et gratuite

Animée par Emilie Andrieu, chargée de recherche (DYNAFOR - UMR1201 - INRA Occitanie-Toulouse)

En partenariat avec ApiMons, Chemin faisant et la mairie de Mons

L'association API Mons

La nature reprend vie en ce début de printemps. Les insectes paraissent de plus en plus nombreux. Les oiseaux se font plus visibles. Pour nous qui aimons et essayons d'aider les abeilles l'activité démarre.



L'hiver, bien que peu rigoureux, a laissé des traces au rucher en exterminant les colonies trop faibles malgré nos efforts pour les nourrir à partir de leur propre miel.

Cette faiblesse est due en partie aux pesticides déversés dans nos campagnes et nos jardins comme nous l'a expliqué si brillamment

Le Foyer rural

AGENDA 2019

- AVRIL** > **24, 25 ET 26 AVRIL** : stage de judo.
> **MARDI 30 AVRIL** : stage de Rigologie (inscription toujours ouverte)
- MAI** > **DIMANCHE 19 MAI** : la Course de Mons, vous avez envie de participer à l'organisation ? N'hésitez pas à nous contacter.
- JUIN** > **MERCREDI 19 JUIN** : le Festi'Foyer, pour les enfants et ados... diverses activités (sous la responsabilité des parents).
> **VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN** : la Fête de l'été, Balade autour de Mons, Feu de la St Jean, Démonstration des ateliers du foyer, Repas, Soirée dansante, ...
- JUILLET** > **DU 8 AU 12 JUILLET** : stage de judo.
- SEPTEMBRE** > **SAMEDI 7 SEPTEMBRE** : (à confirmer) Forum des associations.
> **DIMANCHE 15 SEPTEMBRE** : le Vide grenier.

Nous vous attendons nombreux aux ateliers, aux soirées et aux manifestations. A ce jour, le foyer compte + de 380 adhérents.

Contact : foyerruralmons@gmail.com
Notre site : foyer-rural-mons.fr

Jérôme DAUBIGNY
Président du Foyer Rural

Le Comité des fêtes

Après une fin d'année 2018 chargée au niveau festivité (fête du village, vin nouveau, marché de noël, réveillon), nous repartons aussi motivés et enthousiastes qu'avant.

Nous allons vous proposer des nouveaux thèmes et vous surprendre.

VOICI L'AGENDA PRÉVU POUR CETTE ANNÉE :

On compte sur vous pour votre présence et votre bonne humeur !

Festivement,
Gilles Ferrand
Président du Comité des Fêtes



le Professeur Martin GIURFA lors de la conférence que nous avions organisée en septembre 2018. D'autres sont à venir qui promettent d'être passionnantes elles aussi.

Nous pouvons voir les résultats de notre action sur les frelons asiatiques au niveau de notre commune par la faible quantité de nids. Il nous faut continuer et y associer la lutte contre ces produits chimiques nocifs pour l'environnement et nous mêmes.

Tous ensemble nous pouvons faire de notre village un village sain.



Contact : rucher.apimons@gmail.com



DÉBUT JUIN

> SURPRISE encore jamais fait sur MONS !

SEPTEMBRE

> 6,7 ET 8 SEPTEMBRE : Fête du Village - ATTENTION modification de la date cette année

DÉBUT OCTOBRE

> Assemblée Générale du comité des fêtes

MI-OCTOBRE

> Animation marché de Mons

DÉCEMBRE

> 1 DECEMBRE : Marché de Noël

> 31 DECEMBRE : Réveillon Saint Sylvestre

Association Les P'tits Monsois

« Se divertir aussi après l'école », voici le leitmotiv de l'association des parents d'élèves (APE) « Les P'tits Monsois ». Composée de parents bénévoles, l'APE organise des manifestations festives en partenariat avec les enseignants, l'Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) ou encore le Comité des fêtes, telles que la soirée d'Halloween, le marché de Noël, le Carnaval de printemps ou encore la grande tablée de fin d'année scolaire.

LES DATES À RETENIR :

AVRIL > **13 OU 14 AVRIL**
CARNAVAL
JUIN > **VENDREDI 28 JUIN**
LA GRANDE TABLÉE
ET KERMESSE



l'objectif premier ? Fédérer le village autour de son école. Les actions ont également pour but de soutenir les projets pédagogiques des enseignants, et de leur apporter un soutien logistique et/ou financier (1000€ versés l'an passé pour l'école).

Sans les parents d'élèves, « Les P'tits Monsois » n'existeraient pas. N'hésitez pas à les rejoindre, ils vous attendent toujours plus nombreux !

Contact : ape.ptits.monsois@gmail.com--> 06.09.61.52.49

L'association « Les Mini-Mons »



L'association des Mini-Mons, regroupant les 11 assistants maternels de la commune de Mons, a invité en janvier des mamies de Mons ainsi que la mairie, à partager la traditionnelle galette des rois et un moment de lecture d'histoires pour les enfants de l'association. Tout le monde a passé un bon moment intergénérationnel.

Les Mini-Mons se regroupent plusieurs fois par semaine, dans une salle commune ou sur les chemins de Mons, au parc de jeux ou au city park, pour partager des moments de jeux, balades, et d'activités diverses, ponctués de sorties à thème.

Il est prévu d'ici la fin de l'année scolaire : fête de carnaval, éveil musical avec intervenant, sortie à une ferme pédagogique ou auprès d'animaux, et le spectacle de fin d'année des enfants devant leurs familles,

JUIN > JEUDI 20 JUIN :

Spectacle de fin d'année des enfants devant leurs familles
18h00 à la salle des fêtes



Contact : Aude Choupac, Présidente
Mini-Mons / Tél. 06 62 09 00 45

Les nouveaux petits Monsois

CABARET Louise	01/01/2018
WAGNER Marius	03/02/2018
RABOUAN Maxence	20/02/2018
DUMAS Lana	01/04/2018
PINOUT Emmy	16/04/2018
KAMEL Clara	28/04/2018
MAHIEUX Eléa	06/06/2018
JANSOU Sacha	29/06/2018
PUJADES Léo	24/10/2018
CONNÉ Antone	09/11/2018
MIOT Valentine	13/11/2018

Ils se sont Mariés

Frédéric HOUDAYER et Séverine LEJEUNE	09/06/2018
Damien EJARQUE et Anaïs ARDAN	19/06/2018
Tristan-Hugo GIACOMELLI et Gladys FERNANDEZ	06/07/2018
Sergio RODRIGUES et Valérie DEMAY	14/08/2018
Thibault RABOUAN et Christelle MARFAING	29/09/2018

Ils nous ont quittés

BOGAERT Dominique	07/04/2018
REQUENA Philippe	01/04/2018
CARRETIER Roger	06/04/2018
KORDEK Anne-Marie	22/06/2018
MOCHOLI Honorine	06/10/2018
DE ROSTOLAN Nicolas	18/12/2018



est une société de services destinée aux entreprises, associations, professions libérales, artisans, écrivains, étudiants et particuliers.
Je propose du soutien administratif, du suivi de gestion, de façon ponctuelle ou régulière, sur site ou à distance.

CONTACT / contact@alizeasecretariat.com
www.alizeasecretariat.com
 05.61.84.77.72 / 06.62.37.82.44



Animation disco-mobile sur Toulouse et région.

Tous publics :

- particuliers pour vos fêtes de mariage, d'anniversaire, de communion, de baptême, teen-parties, etc...
- associations pour vos soirées de gala ou de fin de saison
- comités des fêtes et municipalités pour vos fêtes de village
- entreprises pour une soirée dansante entre collègues. Animation son et lumières.

En option : jeux chantants et dansants, décoration murale lumineuse, lasers et video-projection.

CONTACT / Laurent GARCIA

Téléphone : 06.50.51.12.65

Courriel : dj.gar-l@orange.fr

Site web : www.djgar-l.over-blog.com

AGENDA

AVRIL 2019

- A** Sam.13 Carnaval APE [ou Dimanche selon météo]
- CC** Lun.15 CCAS - «Vérifions et rafraîchissons nos connaissances du Code de la Route» - Salle des fêtes
- F** 24 au 26 Stage de judo

MAI 2019

- M** Sam.11 Fête de l'Europe à Mons
- AP** Ven.17 Conférence - « Abeilles & Cie : un peuple en sursis ? » Salle du Conseil municipal
- F** Dim.19 Course de Mons
- M** Dim.26 Elections Européennes

JUIN 2019

- M** Jeu.13 Permanence Info sur l'évolution de la collecte des déchets 16h30-18h30
- F** Mer.19 Festi Foyer
- F** 21 & 22 Fête de l'été du Foyer rural
- A** Ven.28 Grande tablée - fête de l'école

JUILLET 2019

- F** 8 au 12 Stage de judo

AOUT 2019

- Ch** Ven.30 Conférence «Serpents»

SEPTEMBRE 2018

- C** 6 au 8 Fête de Mons
- F** Sam.7 Forum des associations
- F** Dim.15 Vide grenier

Un nouvel Ostéopathe



Bonjour, je suis Mickaël NOIROT, ostéopathe D.O. diplômé de l'Institut Toulousain d'Ostéopathie depuis 2016 après 5 années de formation, et je succède à Alexandre CHAPTEL.

De par ma formation auprès des nourrissons, des enfants, des adultes, des sportifs et des séniors, je possède un large éventail de techniques pour conserver ou restaurer une bonne mobilité physiologique de différentes structures musculo-squelettiques et fonctionnelles de l'organisme ainsi que leurs douleurs associées.

CONTACT / Mickaël NOIROT

Le cabinet, 3 place du Languedoc est ouvert du lundi au samedi, sur RDV au 06.74.82.93.69 ou sur le site internet <https://noirotmickael.wixsite.com/osteopathe>.

Consultations à domicile possible.



Bulletin d'information municipale édité par la Mairie de Mons - Place de la Mairie - 31280 Mons
 Directeur de la Publication : Véronique Doitau Rédaction : Commission communication

Photo couverture & Conception maquette : Voila Graphic Design Impression : Imprimerie Capitouls